

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 5 novembre 2019 à 13h30

Au palais de justice de BOBIGNY (93), 173 avenue Paul Vaillant-Couturier (salle n°1)

EN UN SEUL LOT

Les biens et droits immobiliers sis à **SEVRAN (93)**

22 avenue Béranger

Cadastrés section BY n° 52

UN PAVILLON D'HABITATION suivant procès-verbal de description dressé les 14 février et 4 mars 2019 par Maître LETELLIER, Huissier de Justice Associé à TREMBLAY EN FRANCE, comprenant :

Une partie semi-enterrée : entrée, pièce principale sur JARDIN, coin cuisine, salle d'eau avec WC, une chambre sur cour (*louée et occupée*)

Une partie rez-de-chaussée surelevé : cuisine, couloir de dégagement, toilettes, salle d'eau, petite pièce, pièce principale avec cheminée et donnant sur JARDIN, une chambre (*inoccupée*)

Une partie « sous-sol » : Sous-sol divisé en deux parties, savoir la 1^{ère} partie voûtée et la seconde contigüe à usage technique.

JARDIN

MISE À PRIX : 45.000 € (QUARANTE CINQ MILLE EUROS)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des avocats postulant près le TGI de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 4.500 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

▶ À Maître **Jean-Claude GUIBERE**, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, 34 rue de Bourgogne (93) BOBIGNY, **TEL. 01.48.969.969**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente

▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé. (N°RG 19/04808)

▶ Sur INTERNET : www.vlimmo.fr

Sur les lieux où une visite sera organisée le **mercredi 30 octobre 2019 de 14h30 à 15h.**